

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 24 juillet 2026 portant nomination à un emploi de direction du ministère de la justice (groupe V)

NOR : JUST2620194A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code pénitentiaire ;

Vu le décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut des fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1122 du 30 novembre 2023 relatif à certains emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2023 fixant la liste des fonctions correspondant aux emplois de direction du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2023 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de la justice ;

Vu l'avis de vacance de l'emploi de chef du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive de Lyon publié sur le site Internet « *Choisir le service public* » ;

Vu la demande de l'intéressée,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Nadège THOMAS, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation de classe exceptionnelle, est nommée cheffe du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive de la direction interrégionale des services pénitentiaire de Lyon, emploi de direction du groupe V du ministère de la justice, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2026, avec une période probatoire de six mois.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 24 juillet 2026

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Chevrier', with a horizontal line underneath the name.

C. CHEVRIER